

RÈGLEMENT DE JEU-CONCOURS PROMOTIONNEL LE BOBTAIL AUX JEUX OLYMPIQUES

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par **Bobtail Club de France**, domicilié(e) La Rousselière 49170 ST Augustin des bois, représenté(e) par Bruno RIPP, Trésorier, désigné ci-après "l'Organisateur".

2. Lots

Les participants du jeu-concours ont la possibilité de gagner les lots suivants :

4 « paniers surprises » d'objets liés au bobtail (un par catégorie).

La remise des lots n'impliquera aucun frais pour les participants.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est ouverte à tout individu sans aucune restriction.

4. Frais de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

5. Thème du jeu concours

Le thème du jeu-concours est le bobtail aux jeux olympiques. Laissez libre cours à votre imagination.

6. Catégories

Les catégories du jeu-concours sont les suivantes:

- 1) La plus belle photo
- 2) La Photo la plus originale
- 3) La photo la plus émouvante
- 4) La photo la plus sportive

7. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 26/07/2024 au 11/08/2024.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

Chaque personne mettant une photo sur la page facebook du bobtail club de France ou enverra sa photo par mail à bvf.treso@gmail.com à compter de ce jour participera au Concours.

Le bobtail club de France se donne le droit de retirer du concours et de son facebook toutes photos qui ne seraient pas en accord avec l' éthique du club.

Chaque gagnant de chaque catégorie sera récompensé par un cadeau voir article 2 du jeu-concours,

Le BOBTAIL CLUB DE FRANCE déterminera la meilleure photo dans chaque catégorie.

La plus belle photo pourra être utilisée en couverture du bulletin 2024 et sur le site internet du club avec l'accord de son propriétaire.

8. Désignation des gagnants

Le gagnant sera déterminé de la manière suivante :

Le comité composé de 8 personnes désignera le vainqueur de chaque catégorie.

Le jury intervenant dans le déroulement du jeu-concours est composé des personnes suivantes :

les 8 membres du comité.

En cas d'égalité des votes il sera tenu compte du nombre de likes obtenus sur facebook pour chaque photo.

9. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués à partir du 15/08/2024 selon les modalités suivantes : sur la page facebook et sur le site internet du club.

10. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants seront collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée de douze mois et traitées par la personne suivante :

Le trésorier du bobtail club de France.

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles de la manière suivante :

par mail à : bcf.treso@gmail.com

11. Communication du règlement

Le présent règlement est mis à disposition de toutes personnes en faisant la demande. Il peut être consulté préalablement à la participation au jeu-concours et indépendamment de tout achat. La participation au jeu-concours suppose l'acceptation sans réserve du présent règlement.

12. Publication des photos

Chaque participant à ce concours donne au BCF l'autorisation d'exploitation des images fournies à des fins non commerciales, et ce pour une durée de illimitée, sauf demande express de sa part, (néanmoins cette durée ne pourra en aucun cas être inférieure à 12 mois).